

Image not found or type unknown



Quand le juge "donne acte" es-ce-qu'il oblige ? svp ?

Par **sylvie0633**, le **20/05/2013** à **17:30**

Bonjour je suis allée à la gendarmerie pour déposer une plainte pour abandon de famille et on m'a dit que mon jugement était bidon, que donner acte n'oblige pas la personne (le papa doit habiller ses enfants). J'aimerais beaucoup bénéficier de conseils avisés .. je vous remercie , cordialement Sylvie.